portant nomination de Mr Roger LAFIA en qualité de Sous-Préfet de Kouandé.

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel; VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;

VU la Loi nº65-20 du 23 juih 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique;

VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;

VU le Décret n°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le Décret n°70-122/PC du 5 juin 1970 qui l'a complèté;

VU le Décret n°304/PC/DAI du 26 août 1965, fixant les attributions des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité;

VU le Décret n°71-214 du 4 novembre 1971, portant nomination de Sous-Préfets; SUR proposition du Ministre Délégué à la Présidence du Conseil Présidentiel, chargé de l'Administration Territoriale et de la Sécurité;

DECRETE:

Article 1er. - Sont et deneurent abrogées les dispositions de l'article 2 du décret n°71-214 du 4 novembre 1971.

Article 2.- Mr Roger IAFIA, Instituteur, est nommé Sous-Préfet de Kouandé en remplacement de Mr Valère AHANOU HOUETO.

Article 3.- Mr Valère AHANOU HOUETO est maintenu à la disposition du Ministre de 1 Intérieur et de la Sécurité.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise des service des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 29 septembre 1972

Roman

par le Président du Conseil Présidentiel, Chof de l'Etat Chef du Gouvernement.

Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

Le Ministre Délégué à la Présidence du Conseil Présidentiel, Chargé de l'Administration Territoriale et de la Sécurité:

p. le Ministre des Finances absent, Le Ministre de l'Education Nationale chargé de l'intérim,

Ja. Oleun

Mema AROUNA

Edmond DOSSOU-YOVO

AMPLIATIONS :

PCP 6 - MCP 4 - SGG 4 - CS 6 - Ministères 12 - IAA-DCCT-DN-IGF-Gdé Chanc. JOBD 6 - ACN 2 - ACDN-CEDN-CNI 3 - DEP-DGAJL-Dtion Stat6 - DFP+ s/Dtion 6 - DI 8 - Trésor 4 DB-DC-CF-Solde 4 - Préfectures 2 - S/Préfectures 2 - Intéressés 2 - MIS/DAI 12